



CGT PÉNITENTIAIRE GRAND EST

SURPOPULATION • CANICULE •

SOUS-EFFECTIFS

COMBIEN DE TEMPS AVANT LE DRAME ?

⚠ Les faits changent. Les lieux changent. Les métiers changent.
Mais une constante demeure : ce sont toujours les personnels pénitentiaires qui paient les conséquences du manque de moyens.

Un même constat derrière des situations différentes

Au Centre de Détention d'Oermingen, la découverte d'une lame en céramique de 15 centimètres, pouvant constituer une arme redoutable, rappelle brutalement les risques quotidiens auxquels sont exposés les personnels. Cette découverte intervient dans un établissement déjà fragilisé par la surpopulation, des infrastructures vieillissantes, un manque criant d'effectifs et des alertes répétées restées sans véritable réponse.

Dans le même temps, à la Cour d'appel de Nancy, les personnels des PREJ ont une nouvelle fois dû assurer leurs missions dans des conditions inacceptables : plusieurs heures d'attente (dûes à une priorité laissée aux visioconférences ?), une audience saturée, des températures avoisinant les 35°C, sans moyens adaptés pour protéger les agents pourtant chargés d'une mission de sécurité essentielle.

Et en parallèle, des agressions se multiplient sur l'ensemble de nos établissements (toutes régions confondues).

À première vue, ces trois situations semblent différentes. En réalité, elles traduisent le même constat : les personnels pénitentiaires sont aujourd'hui confrontés à une dégradation **continue** de leurs conditions de travail, de leur santé et de leur sécurité.

Une dégradation générale des conditions de travail

- La surpopulation carcérale atteint des niveaux historiques.
- Les établissements fonctionnent au-delà de leurs capacités.
- Les effectifs demeurent insuffisants pour faire face à l'augmentation constante des missions.
- Les agressions, les violences, les trafics, les tensions et les incidents se multiplient.

À ces difficultés structurelles s'ajoute aujourd'hui un épisode caniculaire exceptionnel, qui transforme chaque mission en facteur de tension supplémentaire.

La chaleur n'est pas un simple inconfort : elle accentue la fatigue physique et mentale, augmente l'irritabilité des personnes détenues et complique les mouvements, escortes, interventions, fouilles, extractions judiciaires ainsi que toutes les missions nécessitant une vigilance permanente.

Dans ces conditions, chaque dysfonctionnement devient un facteur de risque supplémentaire ; chaque sous-effectif devient un danger ; chaque décision de gestion prise au détriment des conditions de travail fragilise un peu plus la sécurité de tous.

La sécurité ne peut plus être une variable d'ajustement.

Des alertes répétées = une responsabilité administrative !!!

Depuis des mois, **la CGT Pénitentiaire** alerte sur les drones à Oermingen, les effectifs manquants en établissement, comme chez les ESP et la multiplication des agressions. Nous dénonçons une politique qui consiste à demander toujours plus aux personnels (plan équité, etc...) au détriment bien souvent de leur santé, sans leur donner les moyens nécessaires.

- ⇒ Les collègues font preuve chaque jour d'un professionnalisme remarquable : ils tiennent les établissements, assurent les extractions et garantissent la continuité du service public.
- ⇒ Mais leur engagement ne peut pas éternellement compenser les carences de l'administration.

Attendre qu'un (nouveau) drame ne survienne pour agir serait une faute !!!

Les exigences immédiates de la CGT Pénitentiaire Grand Est :

- Le renforcement des effectifs dans tous les services, en établissement comme dans les missions extérieures.
- Une prise en compte réelle des signalements effectués par les personnels et/ou leurs représentants.
- Des mesures immédiates d'adaptation des conditions de travail face aux épisodes de canicule : accès à des locaux rafraîchis, ventilation, eau en quantité suffisante, T-shirts en quantité suffisante pour tous et adaptation des organisations de service lorsque cela est nécessaire, partout et quelque soit la mission ;
- Un renforcement concret des dispositifs de sécurité dans les établissements : dispositifs anti-drône performants, brouilleurs téléphoniques et moyens adaptés aux risques constatés.
- Une politique pénitentiaire qui cesse de faire supporter aux personnels les conséquences directes de la surpopulation carcérale.

La CGT Pénitentiaire Grand Est continuera à porter une exigence simple :

**Aucune mission ne justifie que les personnels travaillent
au détriment de leur sécurité ou de leur santé!!!**

**LA CHALEUR PASSERA.
LA SURPOPULATION, LES SOUS-EFFECTIFS ET LE MANQUE DE
MOYENS RESTERONT.
LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS N'EST PAS
NÉGOCIABLE !**

La CGT Pénitentiaire Grand Est

La CGT Pénitentiaire Grand Est

06.80.05.76.49 / 07.78.04.91.32

ui.strasbourg@cgtpenitentiaire